

<b>CONSIDÉRANT</b>	la présence de nombreux organismes dans la Municipalité de Racine, ainsi que dans la région immédiate;
<b>CONSIDÉRANT</b>	l'importance de ces organismes dans la vie des citoyens, soit : au niveau de la vie communautaire, sociale, sportive, des loisirs, de l'éducation ou autres;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la Municipalité de Racine souhaite encadrer davantage, les contributions et commandites qu'elle verse aux différents organismes, incluant les dons, les gratuités de salle ainsi que les activités de représentation qui impliquent une dépense;
<b>EN CONSÉQUENCE</b>	le Conseil municipal de la Municipalité de Racine adopte la politique suivante :

## 1. OBJECTIF

L'objectif de la présente politique est d'encadrer l'octroi des sommes versées aux différents organismes, par la Municipalité de Racine. La municipalité souhaitant supporter les différents organismes, tout en étant juste et équitable entre eux et également par rapport aux citoyens. Les demandes doivent être en lien avec la mission, les orientations et les priorités de la municipalité.

## 2. DÉFINITIONS

### 2.1. **COMMANDITE**

Montant d'argent versé par la Municipalité, à la suite d'une demande d'un organisme ou d'un particulier, pour la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique.

### 2.2. **CONSEIL MUNICIPAL**

Municipalité de Racine

### 2.3. **CONTRIBUTION - DONS**

Montant versé par la Municipalité, à la suite d'une demande d'un organisme pour leur garantir un certain revenu. Habituellement, la contribution est annuelle, mais elle peut également être sporadique.

### 2.4. **DEMANDE**

Toute demande d'un organisme ou d'un particulier soit notamment : demande de commandite, de contribution financière, de gratuité de salle, de représentation.

### 2.5. **DEMANDEUR**

Personne qui fait la demande au conseil municipal, soit : une personne physique, un organisme, un regroupement ou association.

### 2.6. **FONCTIONNAIRE**

L'employé de la municipalité, autorisé par le conseil.

### 2.7. **ORGANISMES**

Tous organismes locaux et régionaux, incluant les organismes sans but lucratifs (OBNL) et les différentes associations et les regroupements, ayant une mission communautaire, sociale, sportive, de loisirs ou d'éducation.

### 2.8. **PROJETS SPÉCIAUX**

Événement tenu à une date précise, pour un but précis, sans être obligatoirement annuel.

### 2.9. **REPRÉSENTATION**

Activités dans lesquelles les élus du conseil municipal participent afin que la municipalité soit représentée dans lesdits événements.

### 3. RECONNAISSANCES DES ORGANISMES

Initialement, en octobre, chaque organisme doit remplir le formulaire, afin d'être un organisme « reconnu » par le conseil et ainsi pouvoir faire des demandes à ce dernier. Ce formulaire sert notamment à connaître la mission de l'organisme, ces administrateurs, les différents rôles et responsabilités de chacun et leur demande(s) annuelle(s). Voir Annexe 1.

Par la suite une mise à jour du formulaire est nécessaire afin de transmettre tous les changements dans son organisation, à la municipalité. Il est de la responsabilité de chaque organisme d'informer le plus rapidement possible la municipalité de ces changements.

La municipalité se servira de ces informations pour toutes communications, suivis ou autres avec l'organisme.

### 4. LES DEMANDES

Toutes les demandes doivent être adressées à la Municipalité de Racine.

#### 4.1 MONTANT DEMANDÉ

Les demandes répondant aux conditions préétablies, pourront être traitées en vertu de la présente politique.

#### 4.2 GRATUITÉ D'EMPLACEMENT

Toutes les activités sportives, culturelles et sociales bénéficient d'une gratuité de l'emplacement où se déroule l'activité et le logo de la Municipalité doit être arboré sur le site de l'événement et/ou dans les documents publicitaires rattachés à l'événement.

#### 4.3 CRITÈRES À RESPECTER

La Municipalité base ses décisions sur un ensemble de facteurs dont, notamment le bénéfice pour une majorité de citoyens et le respect de ses Politiques et orientations. Ainsi, toute demandes doivent être en lien avec :

- Les sports
- les loisirs
- la culture et
- la vie sociale

#### 4.4 EXCLUSIONS

Certaines demandes sont non-recevables, soient :

##### 4.4.1 HORS RACINE

Si l'activité est faite en dehors de la Municipalité de Racine, que le demandeur n'est pas citoyen de la Municipalité et que ce n'est pas un organisme du milieu : la demande peut être refusée.

##### 4.4.2 PARTIS POLITIQUES

Pour des événements reliés aux partis politiques.

##### 4.4.3 RELIGION

Toutes demandes reliées à des groupes ou activités religieuses.

# **ANNEXE 1**

## **Demande d'accréditation**

Toute demande d'accréditation faite sur le formulaire prévu à cet effet est référée à la Municipalité de Racine pour étude et devra être accompagnée des documents suivants :

- Copie de la charte (OBNL seulement si existant)  
(pour la première demande seulement)
  - Règlements généraux (si existants)  
(pour la première demande seulement)
  - Liste des membres du conseil d'administration (nom, adresse, tél., titre)
  - Copie du contrat d'assurance responsabilité civile ou assurance locataire  
(pour la première demande seulement)
  - Bilan et états financiers annuels consignés par deux (2) administrateurs
  - Rapport annuel d'activités
-



## Formulaire Demande d'accréditation

### Renseignements généraux

Nom de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Nom du répondant :

Téléphone résidence :

Cellulaire :

Adresse électronique :

### Renseignements sur l'organisme

Date de création de l'organisme :

Votre organisme opère :  Toute l'année  Saisonnier de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Possédez-vous une assurance responsabilité ou civile ?  Oui  Non

Si oui, de quel montant ?

### Renseignements sur l'intervention de l'organisme

Buts poursuivis :

Secteur (s) d'intervention (cochez les cases appropriées) :

Sportif  Culturel  Social

Les participants aux activités de votre organisme se composent d'individus dont l'âge varie entre :

Catégories	Nombre de résidents	Nombre de non-résidents
Enfants de 12 ans et moins		
Adolescents de 13 à 17 ans		
Adultes de 18 à 59 ans		
Adultes de 60 ans et plus		

*\* Pour la location de salles pour la catégorie enfants et adolescents, s'assurer de la présence d'un adulte dans la salle en tout temps.*

Demande de contribution annuelle :

Contribution financière :

Autres :

Je certifie que les renseignements sont véridiques et reflètent bien la situation actuelle de l'organisme. De plus, je comprends que les coordonnées divulguées seront utilisées pour toutes les communications et les demandes de la Municipalité de Racine à notre organisme.

\_\_\_\_\_  
Signature du répondant

\_\_\_\_\_  
Date